

LICENCE PROFESSIONNELLE ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE (QUIMPER)

PARCOURS CONSEILLER GESTIONNAIRE DE CLIENTÈLE SUR LE MARCHÉ DES PARTICULIERS EN BANQUE ET ASSURANCE

L3**UE 2 PRATIQUES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ET D'ASSURANCE**

Garanties

Présentation

LES GARANTIES

Outils et moyens pédagogiques mis en œuvre :

D'abord mesure des connaissances à travers questionnaire + présentation du plan. Apport d'informations, mots et phrases clés inscrites au board pour prise de notes. Remise de tableaux servant à faire la synthèse à partir de questionnaire.

Contenus :

Les garanties :

- Considérations générales, comprenant les droits du créancier impayé, les garanties comme moyen de couverture des risques de crédit, les garanties pour les professionnels et les entreprises

- Description des différents types de garanties : les suretés réelles, personnelles ; relation entre suretés et types de crédits ; l'entreprise, le crédit, la garantie, la loi Dutreil.

Caractéristiques du cautionnement de personnes physiques : Idem les garanties réelles, mobilières puis immobilières.

Caractéristiques des Organismes de caution mutuels. Détails de fonctionnement, modalités, cas d'école à travers l'étude d'un OCM / Crédit Logement.

Compétences à acquérir :

L'étudiant doit être capable de :

Connaître les différentes formes de garanties et leur association aux différents types de crédit, par rapport à leurs futurs métiers dans la banque, les règles régissant ces garanties, l'importance du formalisme juridique se rapportant à leur prise et leur inscription, ainsi que leur mise en œuvre.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit et/ou Oral	120	0.75	